

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2011-39

Date : 21/10/2011	Objet : Projet d'évolution du parc national de Port-Cros	Vote : favorable à l'unanimité
----------------------	----------------------------------------------------------	--------------------------------------

Le CSRPN, réuni le 21 octobre 2011, a examiné le projet de modification du décret du 22 avril 2009 relatif au parc national de Port-Cros.

Le dossier est présenté par Guillaume Sellier, directeur du parc national. Les évolutions proposées portent sur le périmètre du parc national (cœurs terrestres et marins, aire potentielle d'adhésion et aire maritime adjacente), la réglementation applicable sur Porquerolles et la composition du conseil d'administration de l'établissement public.

A l'issue de la présentation, les questions et échanges principaux ont porté sur :

- Les conséquences de la loi de 2006 qui fait une large place aux collectivités locales : les risques potentiels pour la protection des espaces naturels; l'opportunité d'étendre l'influence du parc national sur l'aire d'adhésion;
- La prise de conscience progressive des élus et des populations locales sur le caractère difficilement soutenable de la surpopulation en période estivale; l'enjeu de mettre en place grâce à la charte une gestion durable de la fréquentation touristique;
- L'île du Levant : les raisons de son intégration dans l'aire optimale d'adhésion et non en cœur de parc; les effets des opérations militaires sur les milieux naturels et leur nécessaire prise en compte dans la future charte;
- Les évolutions possibles du périmètre à court et moyen terme ; la possibilité d'intégrer les zones humides du plan de La Garde et du Pradet dans l'aire d'adhésion;
- L'exclusion des espaces agricoles de Porquerolles du cœur de parc; la possibilité de garantir une gestion durable de ces espaces;
- la nécessité de rechercher des mutualisations en matière de surveillance pour gérer les espaces compris dans le nouveau périmètre du parc, dans un contexte de tensions budgétaires.

Avis 2011- 39 : Le CSRPN approuve à l'unanimité le projet d'évolution du parc national de Port-Cros.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé